

## Compte rendu de la réunion du 15 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le 15 octobre 2020 à 20h30.

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur le Maire, Bernard BORNE.

Date de la convocation : 12 octobre 2020.

Présents : Frédéric Barbarit, Agnès Baudrillart, Sabrina Bechieau, Robert Claeysens, Jean-Pierre Decelas, Christian Drecq, Sylviane Drecq, Benoît Fradin, Chantal Machet, Jean-Michel Rabioux.

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Sylviane Drecq.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Après lecture, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 24 septembre 2020 et appose ses signatures au registre.

### **1 - Renouveau de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :**

Le Conseil Municipal, après délibération, **approuve à l'unanimité** la liste des commissaires proposés à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), ci-annexée :

#### TITULAIRES

1. Audouin Mickaël
2. Barbarit Yves
3. Decelas Jean-Pierre
4. Drecq Sylviane
5. Gasseling Johann
6. Gauthier Alaric
7. Lenne Daniel
8. Moreau Hervé
9. Peturaud Jérôme
10. Rabioux Jean-Michel
11. Varagnac Jean-Yves
12. Venuti William

#### SUPPLEANTS

1. Barbarit Frédéric
2. Cirey Dominique
3. Baudrillart Agnès
4. Fradin Benoît
5. Guillet Yves
6. Machet Chantal
7. Moreau Antoine
8. Olivier Jean-François
9. Roux Pascal
10. Saumon-Poitevin Laurent
11. Sauveron Anthony
12. Varon Marie-Paule

Cette commission est composée du maire, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants choisis dans la liste par le Directeur Départemental des Finances publiques. Celle-ci se réunit une fois par an.

### **2 - Avis du Conseil Municipal sur les enquêtes publiques concernant 4 parcs éoliens :**

Les élus ont été informés sur le projet de création et d'exploitation de 4 parcs éoliens dont le périmètre est situé à 6 kms de la Commune de Charmé.

<b><u>Les parcs éoliens sont :</u></b>	-Les Plans (La Faye – Courcôme)	3 éoliennes
	- Les Galacées (Courcôme)	3 éoliennes
	- Les Combonnants (Juillé – Lonnes)	4 éoliennes
	- Fouqueure	5 éoliennes

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de s'exprimer avant d'émettre un avis. Il en résulte les observations suivantes : sur la proximité des habitations, le paysage et le patrimoine, le démantèlement, l'avifaune.

Après avoir pris connaissance de ces informations, le Conseil Municipal, après délibération et **vote à bulletin secret**, à la majorité (**10 contre – 1 pour**) émet un avis défavorable au projet d'implantation de ces 4 parcs éoliens.

### **3 - Demande d'inscription des Couradeaux en Espace Naturel Sensible :**

Madame Agnès Baudrillart, 1<sup>ère</sup> Adjointe, présente le plan du secteur concerné de Charmé. Ce projet permettra la protection de fleurs (comme les différentes espèces d'orchidées) et d'oiseaux (comme l'engoulevent d'Europe).

**VOTE : 9 voix pour, 2 abstentions.**

Le Conseil Municipal **approuve** la demande d'inscription pour le site des Couradeaux en Espace Naturel Sensible.

### **4 - Signature de conventions avec les propriétaires – plantation arbres-haies :**

Madame Agnès Baudrillart, 1<sup>ère</sup> Adjointe, et les membres de la Commission Nature ont rencontré M. Jérôme Moreau, technicien environnement du Pays Ruffécois pour le projet de la plantation de 400m d'arbres au chemin de la Rochelle et de 530m de haies au chemin de Raix.

**VOTE : 10 voix pour, 1 abstention.**

Le Conseil Municipal **accepte** la signature des conventions avec les propriétaires pour la plantation d'arbres et de haies.

### **5 - Règlement des temps périscolaires :**

Madame Agnès Baudrillart, 1<sup>ère</sup> Adjointe, présente le règlement intérieur des temps périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021 pour les élèves fréquentant l'école de Charmé du R.P.I. des P'tits Loups afin de maintenir les services proposés. De nombreux sujets ont été évoqués tels que l'inscription de l'enfant pendant les temps périscolaires, la gratuité de la garderie, les horaires de la garderie de 7h45 jusqu'à 8h50 et de 16h30 jusqu'à 17h, la cantine dont le repas s'élève à 2.88€, le paiement en début de mois, la déduction de frais de repas à la suite de 3 jours de maladie consécutifs sur présentation d'un certificat médical, les dégradations du matériel par son remplacement, le protocole médical.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.** L'adjointe en charge des affaires scolaires fera une communication adaptée sur ce sujet.

M. Christian Drecq demande s'il ne serait pas opportun de rappeler dans ce règlement que les élèves et l'enseignante ainsi que le personnel communal respectent les gestes barrières en vigueur suite à la pandémie de la Covid-19.

### **6 - Modification d'une subvention communale :**

L'association des parents d'élèves du R.P.I. des P'tits Loups n'ayant pu organiser sa course nature « Le Trail des p'tits loups », Monsieur le Maire demande une modification de subvention. Soit **80€** ce qui correspond à la subvention habituelle.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

### **7 - SDEG : ajout d'une lanterne et d'un support - Le Pontil DM 03-2020 :**

Une décision modificative budgétaire est demandée par Monsieur le Maire afin de régler une facture concernant une lanterne posée route de la plante et la prévision de l'installation d'un éclairage public pour la rue haute. Montant 2 500€.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

### **8 - Contrat d'assurance groupé couvrant les risques statutaires :**

Suite à l'information du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente pour que le personnel bénéficie d'une prévention prévoyance (accidents du travail, longue maladie, décès), le Conseil Municipal **donne son accord** pour la souscription d'une assurance CNP d'une durée de 4 ans.

### **Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe de la possibilité d'une pose de panneaux en bois et d'une base en béton pour les poubelles collectives mises à disposition pour les habitants du Peux et du Combrejoux.

Madame Sylviane Drecq demande si d'autres endroits de poubelles collectives de Charmé seraient aussi concernés pour ce genre d'amélioration.

- A propos de la vitesse excessive sur la D 736 au nord et au sud de la commune, Monsieur le Maire nous annonce de l'installation des dispositifs de comptage de vitesse et de passage par les services de l'agence routière du Département.

- Monsieur le Maire nous confirme la fin des travaux de réfection des chemins de la Rochelle et de Raix.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 12 novembre 2020 à 20h30.**

**Séance levée à 22h 09**